

Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la Paix

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME¹

Organisation des NU bénéficiaire: UNFPA	Domaine Prioritaire : Gouvernance et cohésion sociale
Directeur du Programme: Nom: UNFPA Assistant Représentant Mamadou Boina Maécha Adresse: Maison des Nations Unies, B.P : 648 Moroni_Hamramba, Union des Comores Téléphone: 00269 773 12 16 00269 331 03 21 Courriel: bmamadou@unfpa.org	Ministère ou autre entité nationale: Nom: Commissariat chargé de la solidarité et de la promotion du genre Adresse: BP 1028 Moroni Téléphone: (00269) 773 93 70 Courriel: kassimsiti@yahoo.fr
N° du Programme: 6	Durée du Programme: 18 mois Date de démarrage estimée: Décembre 2009
Nom du Programme: Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Anjouan, Mwali, Ngazidja
Description du Programme: Dans la société comorienne, la femme joue un rôle moteur dans les décisions communautaires prises en vue de la prévention et règlement des différends, d'où le besoin capital de réhabiliter leur rôle et participation dans le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix en Union des Comores, au bénéfice de tous.	Coût total du Programme: USD 650 000 Fonds de Consolidation de la Paix (FCP): USD 500 000 Contribution du Gouvernement en nature : USD 50 000 Contribution UNFPA: USD 50 000 Contribution UNIFEM: USD 50 000 TOTAL: USD 650 000

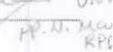
¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

Résultats et Activités Clés:

Au terme du présent projet, les résultats suivants devront être atteints: 1) Le renforcement des capacités des associations de femmes et de filles, afin d'améliorer leur participation dans la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. 2) Le renforcement du rôle des associations et groupements de femmes dans la reconstruction communautaire et enfin, 3) La participation des femmes à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des conflits.

Le projet couvrira dans les trois îles, des actions de sensibilisation et de formation au profit d'organisations et groupements communautaires en médiation sociale et gestion de conflits. D'autre part, le projet redynamisera les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés, appuiera l'organisation d'une campagne de rapprochement communautaire et enfin, encouragera les échanges d'expérience inter et intra-îles.

Montant Total Approuvé: \$ 650 000

	Signature	Date	Nom/Titre
Au nom de:		24/11/09	Hochaux Hochaux Ministre de la Santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre.
Autorité nationale			Commissariat chargé de la solidarité et De la Promotion du Genre
Organisation des NU bénéficiaire		24/11/2009	RR UNFPA /  UNF UNFPA/UNIFEM  RR. N. M. RPS
Co-président (Gouvernement)		24/11/2009	Ikililou Dhooinine, Vice-président
Co-président (ONU)		24/11/2009	Opia Mensah Kumah, CR

1. ANALYSE DE LA SITUATION ET CONTEXTE

Aux Comores, les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population totale. Ces femmes interviennent souvent dans les projets de développement de la communauté, où elles sont sollicitées pour leur capacité à se mobiliser. Elles ont aussi été à l'avant-garde de quelques mouvements populaires qui ont marqué l'évolution sociopolitique du pays, notamment à Maoré et à Mwali. Parallèlement, aussi, des faits historiques illustrent le rôle fondamental que les femmes comoriennes ont joué dans la prévention et le règlement des conflits.

En plus des effets préjudiciables des conflits dont subissent plus particulièrement les femmes et les enfants, la période de crise connue dans le pays a favorisé le développement d'une culture de méfiance et de violence au sein de la société, à l'intérieur des îles et entre les ressortissants des îles différentes, qui entraîne des abus et des violences des droits de l'homme. Cette situation s'illustre par les fréquentes et récentes tensions sociales observées dans les communautés, entre des localités voisines ou appartenant à une même région, dans les lieux publics tels que les marchés où la méfiance, voire la haine, est quasi permanente entre des personnes qui doivent se côtoyer tous les jours pour les ventes / achats des produits. Ce qui constitue sans doute un facteur déstabilisant dans l'environnement fragile post-conflit.

En plus la voix des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix est jusqu'ici à peine entendue et elles restent de ce fait en marge des processus de paix. Des dilemmes persistent entre la réconciliation après les conflits et une justice qui tienne compte des spécificités hommes-femmes, la réintégration et le rejet, la participation et l'esprit partisan, autant d'éléments qui exigent que l'on implique davantage les femmes dans les situations de post conflit.

Les femmes sont souvent les victimes désignées, mais aussi, de par leur capacité de mobilisation énoncée précédemment, elles doivent être actrices dans la réconciliation, la cohésion sociale et l'instauration d'une paix durable. Malgré l'existence de quelques facteurs défavorables engendrés par la crise dont les effets pourraient empêcher les femmes à participer pleinement dans la consolidation de la paix, le projet vise à développer l'engagement et la contribution indéniable des femmes pour la réconciliation nationale et la consolidation de la paix aux Comores. La réhabilitation des femmes victimes du conflit et leurs réinsertions économiques seront adressées dans d'autres programmes FCP.

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

« Nous ne jouirons pas du développement sans sécurité, nous ne jouirons pas de la sécurité sans développement, et nous n'aurons ni l'un ni l'autre sans respect pour les droits de l'homme. A moins que nous n'assurons la promotion de ces trois causes, aucune d'elles ne réussira » Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU : Dans une liberté plus grande, 2005.

Les transformations structurelles qui ont déjà été initiées aux Comores suite aux accords de réconciliation nationale, commencent à porter leurs fruits. Les progrès enregistrés devraient à moyen et long terme, permettre de créer des conditions favorables aux investissements, à la génération des emplois et des revenus, et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations. Toutefois, ces « dividendes de la paix » ne seront possibles que si le pays peut consolider et faire perdurer la paix retrouvée. A cet effet, un ensemble de mesures productrices de confiance et de stabilité sont nécessaires dans le but de satisfaire les attentes de la société.

De même, le gouvernement reconnaît que la finalité des perspectives du genre dans tout processus de paix et de développement est de rechercher l'efficacité et la durabilité des politiques et programmes à travers une prise en compte et une participation effective et significative des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), le gouvernement Comorien y affirme sa volonté de redonner aux femmes la place qui leur revient dans le processus de décision et de développement. Il a par ailleurs promu un débat national pour faire avancer le développement dans ce domaine hautement prioritaire dans le cadre de l'agenda national. Les Comores témoignent d'une dynamique indéniable en faveur d'une nouvelle organisation sociale où la femme aura toute sa place.

Par conséquent, les déséquilibres et les injustices sociales dans la prise en compte des réalités et des besoins des hommes et des femmes méritent d'être sérieusement abordés, pour une paix durable.

En se référant à la résolution 1325 (2000) adopté par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, le projet promeut le rôle vital, non encore exploité, que les femmes peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, d'où l'intérêt du projet et son caractère original. Aussi, d'une part, il offre une opportunité spéciale aux femmes de participer aux efforts visant à maintenir, consolider et promouvoir la paix dans le pays. D'autre part, les femmes comoriennes seront pleinement associées et participeront d'avantage aux décisions communautaires prises en vue de la prévention et le règlement des différends, et le renforcement de la cohésion sociale dans le pays.

Grâce aux renforcements des capacités des organisations des femmes et l'implication des leaders féminins dans la réconciliation nationale, ces dernières seront moins sujettes aux manœuvres de déstabilisations de toutes sortes préjudiciables à la paix. Elles pourront utiliser les capacités acquises et leur potentiel de mobilisation communautaire pour s'investir dans des actions favorables à la cohésion sociale notamment dans les initiatives de prévention et gestion de conflits.

DEMARCHE DU PROGRAMME

Le projet couvrira les trois îles car elles ont été affectées de près ou de loin par la crise pendant tout le temps que celle-ci a duré (10 ans), à savoir Ndzuwani, Mwali et Ngazidja.

Le projet développera des actions de formation aux profits des organisations et groupements communautaires en médiation sociale et gestion des conflits, redynamisera les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés et appuiera l'organisation d'une campagne de rapprochement communautaire. Le projet encouragera les échanges d'expérience inter et intra-îles, surtout sur les bonnes pratiques en matière d'intégration communautaire. Ce travail de renforcement des capacités et de motivation leur permettra de se sentir plus disposées à appuyer le processus de paix. Beaucoup des femmes de toutes les régions de l'île se retrouvent au marché pour vendre. C'est un cadre approprié pour développer des échanges et assurer une communication de proximité susceptible de prévenir et d'appuyer des efforts visant au règlement des différends. Toutefois il est indispensable de créer un cadre favorisant les interactions, condition essentielle pour asseoir un dialogue social de paix. D'où la nécessité de construire au sein du marché, une salle de réunion mais qui servira aussi de restauration, l'aménagement de leur table de travail et la construction des latrines. Les marchés ciblés sont ceux des chefs lieux des îles autonomes, particulièrement celui de Fomboni et celui de Mutsamudu. Aussi, le projet appuiera, dans les zones couvertes par le projet, les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes en leur faisant participer à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix.

Le présent projet permettra également la mise en œuvre de certaines orientations de la politique nationale de l'égalité et de l'équité du genre. Les actions qui seront entreprises consolideront les acquis obtenus en matière de promotion et d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement et en assureront la durabilité.

DURABILITE DU PROGRAMME :

Au vu des interventions proposées, il est prévu que le projet se déroulera sur une période de 18 mois.

Pour assurer une pérennisation des résultats du projet, le gouvernement a identifié une institution nationale qui est chargée de questions de genre et de solidarité pour l'exécution du projet en partenariat avec les OSC intervenant dans ce domaine (RENAG ; RNFD ; REFAMP etc)

La sensibilisation et la formation accrue ainsi que les mécanismes mis en place grâce à ce projet pourront contribuer à développer des activités de soutien et de pérennisation.

Finalement, la durabilité sera assurée à travers certains des produits clé du projet, notamment le renforcement des capacités nationales systémiques et institutionnelles de promotion de l'équité du genre.

ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

Le commissariat Général à la solidarité et à la promotion du genre sera l'agence gouvernementale d'exécution. Il est constitué de deux départements : la promotion du Genre et la solidarité. Chaque département dispose d'un personnel technique et administratif qui capitalise une bonne expérience en matière de gestion, suivi et évaluation de projets. Parmi les ONG identifiées, certains d'entre elles (RENAG, RNFD) ont bénéficié des formations en Genre et gestion et disposent d'une expérience en matière de mise en œuvre des projets.

Le bureau UNFPA pays apportera un appui technique et un accompagnement dans la mise en œuvre du projet. L'UNFPA a développé des projets similaires au Burundi, Cote d'Ivoire etc. Il dispose pour cela d'une expérience africaine reconnue en la matière et compte la mettre à la disposition du pays à travers ce projet. Il en est même pour l'UNIFEM qui compte apporté son expérience et son expertise pour la réussite de ce projet même si son bureau est sis à Johannesburg.

Les fonds alloués au projet par le Comité de pilotage conjoint seront gérés directement par l'UNFPA selon la modalité DEX (Exécution Directe). Dans ce cadre, l'UNFPA sera responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement qui sera effectué sur la base du plan de travail préparé par la direction nationale du projet. Selon les procédures de l'UNFPA, le Directeur du projet proposera un engagement de fonds sur la base du plan de travail, et l'UNFPA sera responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements. Le Directeur du Projet sera également responsable pour s'assurer que les fonds attribués au projet sont correctement alloués aux activités sur la base du plan de travail, et de faire un suivi régulier des déboursements et des dépenses pour assurer l'achèvement des résultats prévus. D'autres modalités d'exécution seront considérées au cours de la mise en œuvre du projet

2. SUIVI ET EVALUATION

Le commissariat chargé de la solidarité et de la promotion du Genre assisté par les agences SNU impliquées (UNFPA/UNIFEM) organisera périodiquement des réunions et des tournées de suivis pour faire le point sur l'état d'avancement des activités du projet. A cette occasion, les contraintes et blocages éventuelles seront étudiés et des solutions devront être trouvées. L'organisation des évaluations qualitatives dans les zones à problèmes sera privilégiée pour mieux comprendre le contexte local et agir en connaissance de cause. Le commissariat sera responsable auprès du Comité de Pilotage pour le suivi périodique des résultats achevés par le projet, ainsi que la revue des rapports produit par l'unité de gestion, il assurera cette tâche en partenariat avec l'UNIFEM et UNFPA ; Le projet sera soumis à des audits internes et/ou externes selon les règles de l'entité des Nations Unies.

Il sera introduit une méthodologie de rapports sur la consolidation de la paix qui est basée sur les résultats, en vue de permettre une évaluation effective aussi bien de l'impact du projet que du soutien fourni par le projet. Le maintien d'une liaison avec

le bureau du FCP et le MDTF sera du ressort du CPC, avec le soutien et l'aide du secrétariat FCP. Le Secrétariat technique soumettra au premier Comité de Pilotage Conjoint un projet de plan de suivi/évaluation incluant des indicateurs de performance, des cibles de résultats, ainsi que les situations de référence. Dans le cas où les données pour les situations de référence ne sont pas disponibles, une étude pourrait être diligentée à cet effet.

3. ANALYSE DE RISQUES ET HYPOTHESES

La persistance des conflits de compétences dans le pays entre l'Union et les îles autonomes mais aussi entre ces derniers et les communes ruraux et urbains créerait un environnement contraire à la protection des droits humains et arracherait les racines de réhabilitation et de cohabitation pacifique. La base d'intervention de ce projet étant la consolidation de la paix, les bénéficiaires auront acquis des capacités pour mettre en place des mécanismes de prévention des conflits et jouer le rôle d'alerte et de médiatrices de la paix.

L'instabilité au sein des structures administratives pourrait compromettre la bonne marche du projet, et plus particulièrement la mise en œuvre des activités qui se développeront au niveau communautaire (mobilité du personnel cadres des administrations)

Le retard dans le décaissement des fonds mobilisés pourrait perturber le calendrier d'exécution. Il ne s'agit pas seulement de retards dans le décaissement des fonds. Il y a aussi les risques de délais rattachés à différentes activités. Combien de temps prendra-t-on pour mettre en place les structures locales, régionales et nationales de consolidation de la paix ? etc. Les institutions chargées de la gestion directe du projet travailleront en étroite collaboration tout au long de sa mise en œuvre.

La forte représentation des femmes au niveau des instances et des organes dirigeants pourra permettre d'influencer les décisions pour la réalisation de l'activité du projet. Les leaders communautaires et/ou politiques acceptent de laisser les femmes jouer un rôle dans la prévention et/ou la consolidation de la Paix. L'implication effective des structures communautaires (communes, comité de pilotage, comité villageois, associations et groupements des femmes etc.)

Certains risques possibles liés à la mise en œuvre du projet dans le pays ont été identifiés au préalable en vue d'envisager des propositions visant à les réduire. Ainsi, il pourrait y avoir un retard dans le processus complexe de l'identification des femmes médiatrices de paix. Le personnel des structures de contrepartie du programme qui n'est pas suffisamment motivé à cause des problèmes budgétaires actuels et les arriérées de paiement des fonctionnaires pourrait constituer un obstacle au bon déroulement du Programme. Des carences peuvent se manifester dans le soutien du projet, avec pour résultat des attentes élevées qui ne sauraient être satisfaites dans le cadre des fonds limités et à but catalytique.

Au vu de ce qui précède, une série de mesures pourraient être envisagées, visant à atténuer les dits risques. Ainsi, des efforts accrus et soutenus de plaidoirie seraient

entrepris au niveau des autorités politiques et communautaires pour les engager rapidement dans le processus. Pour ce qui est de la motivation, la logique d'appropriation nationale et de responsabilisation de la contrepartie nationale constituera le socle de la démarche stratégique de développement et de mise en œuvre du projet.

4. LE CADRE LOGIQUE

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global de consolidation de la paix :</p> <p>Promouvoir un rôle accru des femmes dans la consolidation de la paix par un renforcement des capacités requises des associations féminines.</p>	<p>Nombre des femmes formé pour jouer un rôle de médiatrice de la paix</p> <p>Nombre des conflits évités et/ou résolus par les médiatrices de la paix</p>	<p>Rapport technique des formations des médiatrices de la paix</p> <p>Rapport du ministère de l'intérieur</p>	<p>Implication effective des structures communautaires (communes, comité de pilotage, comité villageois etc)</p>
<p>Objectifs immédiats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des associations des femmes pour améliorer leur participation dans la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. • Accroître le rôle des associations et groupements des femmes dans la reconstruction communautaire • Améliorer le cadre de vie et de travail des groupes de femmes pour faciliter les échanges et encourager les initiatives de paix. 	<p>Nombre des femmes formé pour jouer un rôle de médiatrice de la paix</p> <p>Nombre des médiatrices formées qui participent à des actions de consolidation de la paix</p> <p>Nombre des marchés réhabilités pour permettre un meilleur cadre de vie des femmes</p>	<p>Rapport technique de la formation</p> <p>Rapport de la direction nationale de la solidarité</p> <p>Rapport technique direction nationale des infrastructures</p>	<p>Implication effective des structures communautaires (communes, comité de pilotage, comité villageois, associations et groupements des femmes etc.)</p> <p>Disponibilité des cadres des administrations en charge de la solidarité au niveau union et îles</p> <p>Implication effective de la direction nationale des infrastructures</p>

<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 500 femmes des organisations et groupements communautaires sont formés en médiation sociale gestion des conflits 2. Les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés sont redynamisées 3. Les lieux de vie et de travail des groupes des femmes sont réhabilités et aménagés avec des latrines et des espaces d'informations et d'échanges 	<p>Nombre des femmes formées en médiation sociale et gestion de conflits</p> <p>Nombre des organisations de femmes qui ont pris une initiative de prévention et/ou de consolidation de la paix sous l'impulsion de leurs médiatrices de paix</p> <p>Les femmes des marchés de Moroni (Volovolo) Fomboni et Mutsamudu ont un cadre de vie agréable favorisant les interactions.</p>	<p>Rapport technique de la formation à la direction de la solidarité et à la promotion du Genre au niveau de l'île</p> <p>Rapports Direction nationale² de la solidarité ou de la promotion du Genre</p> <p>Rapport direction nationale des infrastructures / Mairies</p>	<p>Participation effective des organisations des femmes communautaires</p> <p>Les leaders communautaires et/ou politiques acceptent de laisser les femmes jouer un rôle dans la prévention et/ou la consolidation de la Paix</p> <p>Les communes, gérant des marchés, apportent leur soutien à cette initiative</p>
<p>1^{er} Résultat attendu :</p> <p>500 femmes des organisations et groupements communautaires sont formées en médiation sociale et gestion des conflits</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des organisations et groupements des femmes • Evaluation des besoins en renforcement des capacités des organisations des femmes. • Organiser des sessions de formation en genre et leadership, médiation et résolution pacifique des conflits 	<p>Constitution base de données sur les organisations et les groupements des femmes au niveau de chaque direction en charge de la solidarité et de la promotion du Genre (île et Union)</p> <p>Etude sur le renforcement des capacités des organisations et groupements des femmes</p> <p>Nombre des femmes formées</p>	<p>Rapports d'activités du projet</p> <p>Rapports d'activités du projet</p> <p>Rapports d'activités du projet</p>	<p>Les organisations et groupements politiques et communautaires y compris les autorités religieuses coopèrent avec le projet</p>

<p>2^{ème} résultat attendu</p> <p>Les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés sont redynamisées</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des comités des femmes pour la paix à tous les niveaux à travers les consultations communautaires (insulaires, régionales et locales) ; • Appuyer l'organisation d'une campagne de rapprochement communautaire et la réintégration sociale des ex-combattants au sein des communautés ; • Faciliter la coordination des associations et groupements des femmes pour la consolidation de la paix. • Organiser des réunions d'échanges inter associations et de mobilisation des associations au niveau national et régional 	<p>Nombre des comités de femme pour la consolidation de la paix créé ou redynamisé</p> <p>Nombre d'organisations communautaires, les medias, les artistes, les orchestres etc. impliqués dans la campagne de prévention et de consolidation de la paix</p> <p>Structure et mécanismes de coordination des associations et groupements des femmes mise en place</p> <p>Nombre de femmes sensibilisées et mobilisées qui joue un rôle de leader dans la consolidation de la paix</p>	<p>Rapport Direction de la solidarité</p> <p>Rapports Direction de la solidarité</p> <p>Rapports Direction de la solidarité</p> <p>Rapports Direction de la solidarité</p>	<p>Les organisations et groupements politiques et communautaires y compris les autorités religieuses coopèrent avec le projet</p> <p>L'implication des medias publics, privés et communautaires est indispensable pour la réussite de cette campagne.</p> <p>Les Comores est constitué d'îles et pour aller d'une île à l'autre il est obligatoire de prendre l'avion puisque les autres moyens de transports (bateaux) ne sont pas appropriés (vétustes). Toutefois les couts des billets sont chers et peuvent persuader les responsables du projet à ne pas encourager les échanges inter -îles</p>
<p>3^{ème} Résultat attendu :</p> <p>Les lieux de vie et de travail des groupes de femmes, en particulier les marchés, sont réhabilités.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des études techniques de faisabilité pour la réhabilitation des marchés principaux dans chaque île. • Construire des latrines et des espaces d'échanges et d'informations dans les marchés. 	<p>Etude technique disponible</p> <p>Nombre de marché réhabilité (construction de salle de réunion / restauration, des latrines, des étales en béton.)</p>	<p>Rapport s de la direction nationale des infrastructures</p> <p>Rapport d'activités du projet</p>	<p>Le projet n'ayant pas prévu une enveloppe conséquente pour réaliser cette étude, il compte sur la disponibilité et l'engagement de la direction nationale des infrastructures pour sa réalisation</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et équiper des services permanents d'information et d'animation des femmes dans les marchés • Organiser des séances d'animation et de discussion de groupes des femmes dans la salle du marché 	<p>Services d'information et d'animation mis en place et fonctionnels</p> <p>Compte rendu des séances d'animations</p>	<p>Rapport du commissariat général de la solidarité et de la promotion du Genre</p> <p>Rapport d'activités du projet</p> <p>Rapport d'activités des structures insulaires en charge de la solidarité et de la promotion du Genre</p>	<p>Implication des communes et des cellules de paix des marchés</p>
---	--	--	---

2. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Du: Janvier 2010													
Au: Juin 2011													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 1: 500 femmes des organisations et groupements communautaires sont formées en médiation sociale et gestion des conflits													
Préparation : Activité 1: Recensement des organisations et groupements des femmes	X												Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre partenaires : - RNFD - RENAG
Execution :		X											
Préparation : Activité 2 Evaluation des besoins en renforcement des capacités des organisations des femmes.		X											Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre partenaires : - RNFD - RENAG
Exécution :		X											
Préparation : Activité 3 Organiser des sessions de formation en genre et leadership, médiation et résolution pacifique des conflits		X											Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre partenaires : - RNFD - RENAG - Associations DH
Exécution			X										
Résultats 2 : Les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés sont redynamisées													

Préparation : Activité:1 Créer des comités des femmes pour la paix à tous les niveaux à travers les consultations communautaires (Nationale, insulaires, régionales et locales) ;			X												Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre Partenaires : - Les communes - Les groupements locaux des femmes
Execution				X											
Préparation : Activité 2 : Appuyer l'organisation d'une campagne de rapprochement communautaire et la réintégration sociale des femmes des ex-combattants au sein des communautés			X	X											Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre
Exécution				X											
Préparation Activité 3: Organiser des rencontres d'échanges intra et inter-îles et des forums thématiques sur la les notions de Droit Humains, cohésion sociale, la résolution 1325, le volet culture de la paix etc.			X												Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre partenaires : - RNFD - RENAG
Exécution				X			X			X					
Préparation : Activité:4 Faciliter la coordination des associations et groupements des femmes pour la paix	X	X													Direction nationale et les directions insulaires chargées de la promotion du Genre
Exécution		X	X		X	X	X	X	X	X					

Résultat 3 : Les lieux de vie et de travail des groupes de femmes en particulier les marchés sont réhabilités.

<p>Préparation Activité 1 Réaliser des études techniques de faisabilité pour la réhabilitation des marchés principaux dans chaque île.</p>	X														Commissariat Général de la solidarité et de la promotion du Genre & la direction nationale des infrastructures
Exécution		X													
<p>Préparation Activité 2 Construire des latrines et des espaces d'échanges et d'informations dans les marchés.</p>		X													la Direction nationale des infrastructures
Exécution			X	X											
<p>Préparation Activité 3 Mettre en place et équiper des services permanents d'information et d'animation des femmes dans les marchés</p>				X											Directions insulaires en charge de la solidarité et de la promotion du Genre
Exécution					X	X									
<p>Préparation Activité 4 Organiser des séances d'animation et de discussion de groupes des femmes dans la salle du marché</p>				X	X										Directions insulaires en charge de la solidarité et de la promotion du Genre Partenaires - RNFD - RENAG - Cellules locales Médiatrices de paix du marché
Exécution						X	X	X	X	X					

2. BUDGET DU PROGRAMME

PBF PROJECT BUDGET	
CATEGORIES	AMOUNT
1. Provisions, produits, équipement et transport	174186
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	62808
3. Formation des partenaires	125616
4. Contracts	62808
5. Autres coûts directs	41872
Sous-Total Coûts du Programme	467290
Frais de gestion	32710
TOTAL	500000

*Les définitions des catégories se trouvent dans les instructions accessibles sur le site www.undg.org.

** Les frais de gestion ne doivent pas dépasser 7% du Sous-Total du coût du Programme.